



Victoire des syndicats

Le canton continuera de former ses enseignants en quatre ans

Le peuple a refusé la réduction du temps des études pour les maîtres de primaire. Le DIP se penchera sur une refonte du système.

Léa Frischknecht

12 h 01 ce dimanche à l'Hôtel de Ville: Francesca Marchesini regarde les résultats des votations du jour sur son téléphone. «Alors on a gagné, c'est sûr?» interroge autour d'elle la présidente de la Société pédagogique genevoise (SPG), le syndicat des enseignants. Sourires et accolades. Le peuple genevois vient de refuser, à 61,7%, de réduire la formation des enseignants de quatre à trois ans.

«Nous sommes soulagés et satisfaits, se réjouit-elle. La force de nos arguments l'a emporté dans un discours où la parole des enseignants est trop souvent captée par les politiques.» Francesca Marchesini assure toutefois qu'elle était plutôt confiante: «La population avait déjà montré à plusieurs reprises qu'elle se souciait de l'encadrement des enfants, à l'image de la dernière votation sur les crèches.»

Déposé en 2016 par l'ancien député PLR Jean Romain, le projet de loi visant à raccourcir la formation des enseignants de l'école primaire avait été adopté par la majorité de droite du Grand Conseil en février. Avant

d'être attaqué par référendum par la gauche, les syndicats et l'Association des étudiants en formation en enseignement primaire.

Campagne timide

Pour la droite, il s'agissait surtout de s'aligner sur l'ensemble des autres cantons suisses, qui forment leurs enseignants en trois ans, afin de maintenir l'attractivité de la formation genevoise. «Les défenseurs du statu quo ont gagné et les professeurs continueront d'aller se former sur Vaud», déplore Cyril Aellen, conseiller national PLR. «Ce résultat démontre surtout que la majorité de droite semble déconnectée de la population sur ces questions sociétales», avance, quant à elle, Francesca Marchesini.

Si le comité référendaire a mené une campagne active en faveur du maintien d'une formation de quatre ans, arguant que la qualité de l'enseignement primaire en dépendait, la droite a semblé moins mobilisée sur cet objet. «Je ne partage pas cet avis, nuance Cyril Aellen. Le PLR a été offensif, bien que le soutien des autres partis ait effectivement été plutôt timide.»

En février, Le Centre et le MCG avaient soutenu cette réforme avant de revenir en arrière en assemblée des délégués et d'appeler à voter non. Ne restaient donc que le PLR, l'UDC et Libertés et justice sociale (LJS) en faveur de cette réduction du

temps de formation.

«Nous ne comprenons toujours pas pourquoi ce qui fonctionne dans les autres cantons ne serait pas possible chez nous, réagit Alexandre Chevalier, vice-président de l'UDC Genève. Mais nous devons apprendre de nos erreurs et mieux expliquer nos arguments à l'avenir. Nous avons été mal compris, il n'a jamais été question d'attaquer cette profession.»

Les mots du député UDC Stéphane Florey, qui avait déclaré dans l'hémicycle qu'un «bachelor n'était pas nécessaire pour torcher des fesses», ont pourtant été vécus comme une attaque par les enseignants. «Cette déclaration est malheureuse et elle ne reflète ni la position du parti, ni celle de Stéphane Florey, qui l'a beaucoup regrettée, souligne encore Alexandre Chevalier. Le débat politique mérite mieux que des phrases *bad buzz* comme celle-ci.»

Réforme à venir

De son côté, le Conseil d'État, qui soutenait ce projet de loi, annonce prendre acte «avec regret» de ce résultat. «Ce dernier démontre que les enseignants ont une place centrale dans la vie des Genevois», déclare Anne Hiltbold, conseillère d'État chargée du Département de l'instruction publique (DIP). Mais nous déplorons les arguments avancés qui corrélaient le temps de formation et la qualité de l'enseignement. Nous engageons chaque année

Tribune de Genève
1204 Genève 8
022/ 322 40 00
<https://www.tdg.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journaux/hebd.
Tirage: 23'833
Parution: 6x/semaine



Page: 5
Surface: 89'636 mm²



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095678
N° de thème: 370.003

Référence: 93266661
Coupure Page: 2/2

des jeunes formés en trois ans sur Vaud et qui enseignent à Genève dans les mêmes conditions.»

Interrogée sur l'effet de ce résultat sur la suite de son mandat, Anne Hiltbold assure qu'elle continuera à «maintenir sa ligne». Et s'engage à travailler, avec ses partenaires, sur une réorganisation de la formation. Réforme que tout le monde juge nécessaire.

«Notre métier change tout le temps et la formation initiale doit davantage intégrer les questions actuelles telles que l'école inclusive ou l'éducation numérique», considère Jérôme Simonet, président de l'Association des étudiants en formation en enseignement primaire.

De nombreux acteurs attendent également un renforce-

ment de la formation continue. Le numerus clausus, qui limite l'entrée en deuxième année à 100 étudiants, pourrait également être questionné. «On ne peut pas le supprimer totalement, car il n'y aurait pas suffisamment de places de stage», indique Jérôme Simonet. Mais le concours pourrait être fait à l'entrée de la formation pour éviter de perdre une année et de devoir se rendre sur Vaud pour continuer ses études.»

Bientôt cinq ans?

Le résultat de cette votation pourrait être un signal favorable pour une formation en cinq ans, défendue depuis plusieurs années par la SPG. Pour le syndicat des enseignants, un niveau master, à l'image de ce que pratiquent les autres pays de l'OCDE, est nécessaire pour une profes-

sion qui ne cesse de se complexifier.

«Je serais favorable à évoquer cela au niveau intercantonal, approuve Marjorie de Chastonay, députée Verte et enseignante à l'école primaire. Les contenus et les besoins des élèves augmentent, nous devons former des enseignants polyvalents, généralistes et capables de gérer toutes les situations. D'autant plus que les études démontrent que plus les professeurs sont formés, plus longtemps ils restent dans le métier.»

«Les autres cantons se sont déterminés il y a peu et ont refusé de faire passer la formation des enseignants à cinq ans. Je doute que ce soit le vote de Genève qui fasse changer toute la Suisse», réfute quant à elle Anne Hiltbold.



Francesca Marchesini (au centre sur la photo de gauche), présidente de la Société pédagogique genevoise, était tout sourire à l'annonce des résultats. Anne Hiltbold (à droite), magistrat chargée de l'Instruction publique, et le Conseil d'Etat prennent acte «avec regret» du résultat. MAGALI GIRARDIN